

Lu un autre ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité de toute la Chambre sur le *Bill* grossoyé du Conseil Législatif, intitulé, "Acte pour découvrir plus facilement et punir d'une manière plus efficace, dans les cas de petits Larcins et autres, les personnes qui achètent et recèlent des effets volés."

En conséquence la Chambre s'est formée en Comité,

Mr. l'Orateur a laissé la Chaire,

Mr. *Mondelét* a pris la Chaire du Comité,

Mr. l'Orateur a repris la Chaire, et

Mr. *Mondelét* a fait rapport que le Comité avoit fait quelques progrès, et l'avoit enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

ORDONNE, que le dit Comité ait la permission de siéger de nouveau.

RESOLU, que, Vendredi prochain, cette Chambre se formera de nouveau en Comité de toute la Chambre sur le dit *Bill*.

Lu l'ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité de toute Chambre sur le *Bill* qui déclare que les quaranté Etaux qu'on fait ériger les Magistrats de la Cité de *Montréal*, sur la nouvelle place du marché, sont et doivent être considérés être la Halle que permettoit d'y construire l'Acte de la quarante septième année du Règne de Sa Majesté, chapitre septième, et qui met en force les autres provisions de cet Acte.

Mr. *Mondelét* a proposé, secondé par Mr. *Mure*,

Que le dit ordre du jour soit remis à Samedi prochain.

La Chambre s'est divisée sur la question :

Pour 10
Contre 9

Ainsi